



Puis-je résilier un abonnement page jaune

Par **lerjack**, le **04/06/2015** à **17:39**

Bonjour,

J'ai été démarché par téléphone pour faire paraître une encart dans les pages jaunes, un rendez vous s'en est suivi, en relisant le contrat, je m'aperçois que la durée du contrat est faite pour 5 ans pour plus de 18.000 euros /an, mon entreprise ne peut pas supporter une telle charge, surtout sur une durée de 5 ans. Existe t il un texte de loi qui autorise de résilier le contrat après un an d'existence ?, j'ai souscrit ce contrat le 16/10/2014, et je souhaite le résilier pour qu'il ne soit pas renouveler.

Merci de vos conseils

Lerjack